

Cote du document: EB 2019/127/INF.10
Date: 26 septembre 2019
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Résumé des propositions de projet et programme examinées par le Conseil d'administration

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Edward Heinemann
Conseiller technique et politique principal
du Vice-Président adjoint
Département de la gestion des programmes
téléphone: +39 06 5459 2398
courriel: e.heinemann@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et des relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-septième session
Rome, 10-12 septembre 2019

Pour: Information

Résumé des propositions de projet et programme examinées par le Conseil d'administration

I. Propositions de projet et programme

Les propositions suivantes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent vingt-septième session; elles sont conformes au Cadre pour la soutenabilité de la dette.

A. Asie et Pacifique

Bangladesh: Rapport du Président: Projet de transformation des entreprises rurales (EB 2019/127/R.23)

1. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 80 millions d'USD et un don de 1 million d'USD à la République populaire du Bangladesh pour le Projet de transformation des entreprises rurales. Au cours des délibérations du Conseil, des éclaircissements ont été fournis suite à la question d'un membre du Conseil concernant la prise en compte des questions de genre et la participation des femmes aux activités de formation. Les membres du Conseil se sont félicités de la conception du projet et des innovations proposées en ce qui concerne le développement des filières, le respect des règles de salubrité des aliments, la prise en compte des enjeux nutritionnels et les nouvelles technologies comme la chaîne de blocs, le financement participatif et le commerce électronique. Le Conseil d'administration a également salué la collaboration exemplaire établie de longue date entre le FIDA et la République populaire du Bangladesh.

Cambodge: Rapport du Président: Projet relatif aux actifs durables en faveur des marchés agricoles, des entreprises et du commerce (EB 2019/127/R.24)

2. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 53,2 millions d'USD à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 1,2 million d'USD au Royaume du Cambodge pour le Projet relatif aux actifs durables en faveur des marchés agricoles, des entreprises et du commerce. Il a souligné que le projet cadrerait parfaitement avec les stratégies de développement du Gouvernement cambodgien et que sa conception reposait sur les enseignements tirés de l'expérience acquise par le FIDA en matière de développement de filières rurales et d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques. Il a également noté avec satisfaction que la conception intégrait les recommandations formulées dans le cadre d'évaluations précédentes, notamment sur le plan de l'équilibre des investissements entre le capital humain et les biens matériels. Il a en outre salué l'accent mis sur le développement des capacités de production des populations rurales pauvres, à travers le renforcement des compétences et l'utilisation des nouvelles technologies numériques, sujet également prioritaire pour le Gouvernement cambodgien. Il s'est enfin dit satisfait que cet investissement s'inscrive dans le droit fil d'autres projets d'infrastructures rurales dans le pays. La direction a informé le Conseil d'administration que des pourparlers étaient en cours avec la Banque européenne d'investissement concernant un éventuel cofinancement, qui permettrait de combler le déficit de financement du projet et de reproduire les résultats à plus grande échelle.

B. Afrique orientale et australe

Angola: Rapport du Président: Projet de renforcement de la résilience des petits agriculteurs (EB 2019/127/R.27)

3. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 26,2 millions d'EUR à des conditions ordinaires à la République d'Angola pour le Projet de renforcement de la résilience des petits agriculteurs, sous réserve que les négociations relatives à

l'accord de financement soient conclues avant la cent vingt-huitième session du Conseil. Un exemplaire de l'accord de financement négocié, assorti de toute modification apportée aux conditions présentées au Conseil à sa cent vingt-septième session, sera transmise au Conseil d'administration à sa cent vingt-huitième session. Le Conseil a noté avec satisfaction que ce projet concordait avec les stratégies du Gouvernement angolais, notamment en ce qui concernait la production destinée aux marchés du nord du pays et le renforcement de la résilience face aux changements climatiques dans le sud. Il s'est également félicité de l'intérêt porté dans le cadre du projet au secteur privé, aux jeunes et aux femmes. Les membres du Conseil ont salué les accords de cofinancement, en particulier ceux conclus avec l'Agence française de développement et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique.

Éthiopie: Rapport du Président: Projet de renforcement de la résilience des moyens d'existence dans les basses terres

(EB 2019/127/R.28)

4. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 65,33 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables à la République fédérale démocratique d'Éthiopie pour le Projet de renforcement de la résilience des moyens d'existence dans les basses terres. Le projet est principalement axé sur l'intégration de la gestion foncière, le développement communautaire inclusif, l'amélioration de la productivité et la réduction de la vulnérabilité. Les États de la Liste C-1 ont présenté une déclaration commune dans laquelle ils ont exprimé à l'unanimité leur appui au projet. La direction accueille favorablement la proposition du Gouvernement italien de lui transmettre les résultats de son programme de résilience face à la sécheresse dans l'Afar. Elle apprécie également toutes les observations et suggestions que lui ont formulées les membres du Conseil d'administration et: i) soutiendra l'exécution du projet en tenant compte du lien entre l'action humanitaire, la paix et le développement, y compris en adoptant la "nouvelle méthode de travail"; ii) s'emploiera dans toute la mesure du possible à combler les lacunes dans les données de référence du cadre logique dès le début de l'exécution; iii) veillera à la création de synergies avec d'autres interventions de développement, notamment le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives, lequel est financé par plusieurs donateurs.

Mozambique: Rapport du Président: Projet de promotion de l'aquaculture artisanale (EB 2019/127/R.29 + Add.1 + Sup.1)

5. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 8,6 millions d'USD à des conditions particulièrement favorables et d'un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette de 34,4 millions d'USD à la République du Mozambique pour le Projet de promotion de l'aquaculture artisanale. Il a souligné avec satisfaction que la conception du projet était pertinente dans le contexte socio-économique du Mozambique et qu'elle se fondait sur les enseignements tirés de l'évaluation de la stratégie et du programme de pays menée en 2017 par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA. Il a également constaté que le projet concordait stratégiquement avec les interventions menées par d'autres partenaires de développement au Mozambique. La direction apprécie toutes les observations et suggestions transmises par les membres du Conseil d'administration et veillera à ce que le projet: i) cadre avec les principes dictés par le jeu du marché; ii) renforce les capacités des institutions publiques du secteur de la pêche. Le Conseil d'administration a noté avec satisfaction qu'un financement avait été alloué à la question du financement climatique, mais les membres ont souligné la nécessité de veiller à ce que le projet s'inscrive pleinement dans le cadre du nouveau programme de décentralisation du Mozambique, qui devrait entrer en vigueur après les élections législatives d'octobre 2019.

C. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Soudan: Rapport du Président: Programme relatif à la viabilité des ressources naturelles et des moyens d'existence (EB 2019/127/R.30 + Sup.1)

6. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 11,3 millions d'EUR à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 45,2 millions d'EUR au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette à la République du Soudan pour le Programme relatif à la viabilité des ressources naturelles et des moyens d'existence. Les membres du Conseil ont reconnu que le programme intervenait à point nommé pour accompagner la transition actuelle du Soudan, laquelle suscite de grands espoirs et de grandes promesses pour lesquels l'appui du FIDA est indispensable. Il a été reconnu que le programme présentait un caractère singulier dans la mesure où il visait à soutenir les moyens d'existence dans les zones rurales par la création de 12 000 emplois, dont la moitié pour les femmes. Les membres du Conseil ont également convenu que le programme était conforme aux objectifs de développement durable et aux plans nationaux d'investissement agricole du Soudan. Tout en appuyant le projet, la France s'est dite préoccupée du fait que le programme soit en partie financé par un prêt de 11,3 millions d'EUR, compte tenu du niveau élevé de surendettement du Soudan, et a demandé que sa réserve soit consignée dans le procès-verbal de la session. Compte tenu de leur politique relative à certains projets de développement, les États-Unis se sont opposés à la proposition et ne se sont donc pas ralliés à la décision du Conseil d'appuyer le programme.

D. Afrique de l'Ouest et du Centre

Burkina Faso: Projet d'appui aux filières agricoles dans les régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun (EB 2019/127/R.31 + Add.1 + Sup.1)

7. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 59,6 millions d'EUR à des conditions particulièrement favorables et d'un don de 890 000 EUR au Burkina Faso pour le Projet d'appui aux filières agricoles dans les régions du Sud-Ouest, des Hauts-Bassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun. Le projet est axé sur la production alimentaire, la transformation, les microentreprises rurales et les services de développement commercial. Toujours à l'appui de ce projet, le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 8,22 millions d'EUR à des conditions particulièrement favorables pour cofinancer le Projet d'aménagement et de valorisation de la plaine de la Léraba dans les Hauts-Bassins, mis en œuvre par la Banque africaine de développement. Le Conseil d'administration a souligné les interventions cohérentes menées dans le cadre du projet à l'appui des activités des entreprises agricoles, en particulier pour les femmes et les jeunes, et salué le concours apporté par les organismes ayant leur siège à Rome pour renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir l'élaboration de politiques foncières. Il s'est dit satisfait que le projet cadre avec la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et le Programme d'investissements prioritaires du G5 Sahel, et a souligné la composante du don axée sur la participation des citoyens, qui visait à accroître la transparence des projets et l'application du principe de responsabilité.

Cameroun: Mémoire du Président – Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes – Prorogation du délai pour la signature de l'avenant à l'accord de financement (EB 2019/127/R.48)

8. Le Conseil d'administration a approuvé pour la République du Cameroun une prorogation de trois mois – jusqu'au 16 décembre 2019 – pour la signature de l'avenant à l'accord de financement en faveur du Programme de promotion de l'entrepreneuriat agropastoral des jeunes.

Libéria: Rapport du Président: Projet de transformation de l'agriculture paysanne et de relance de l'entrepreneuriat agricole (EB 2019/127/R.32)

9. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 16,79 millions d'USD à des conditions particulièrement favorables et d'un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette de 6,21 millions d'USD à la République du Libéria pour le Projet de transformation de l'agriculture paysanne et de relance de l'entrepreneuriat agricole. Le projet vise à accroître la productivité des petits agriculteurs et leur participation aux marchés, tout en abordant de manière proactive les questions relatives au genre, aux jeunes, à la nutrition, à l'environnement et aux changements climatiques.

Le Conseil d'administration a exprimé son soutien au projet et souligné l'importance de nouer des partenariats dans les pays en situation de fragilité comme le Libéria. Conscient que la demande de services et d'investissements était loin d'être satisfaite dans le secteur rural du Libéria, le Conseil a exprimé son accord avec l'objectif du projet, qui pourrait répondre à cette demande.

Niger: Rapport du Président: Projet de renforcement de la résilience des communautés rurales face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger (EB 2019/127/R.33 + Corr.1)

10. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 56,7 millions d'EUR à des conditions particulièrement favorables et d'un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette de 21 millions d'EUR à la République du Niger pour le Projet de renforcement de la résilience des communautés rurales face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger. Le projet met l'accent sur l'amélioration de la production et de la productivité agricoles, la transformation des rapports femmes-hommes, la nutrition et l'entrepreneuriat des jeunes.
11. Le Conseil d'administration a reconnu la pertinence du projet et félicité le FIDA d'avoir produit un document de conception bien rédigé, dans lequel sont articulés les principaux problèmes de développement rural du Niger. Il a également encouragé la solide collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome qui sont présentes au Niger dans le cadre de l'exécution du projet. Il a en outre salué les nombreux efforts mis en œuvre par le FIDA pour mobiliser des cofinancements et faire participer le secteur privé au projet.

Sénégal: Rapport du Président: Projet d'appui à l'insertion des jeunes ruraux agripreneurs (Agri-jeunes Tekki Ndawñi) (EB 2019/127/R.34 + Add.1 + Sup.1)

12. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 45,86 millions d'EUR à des conditions particulièrement favorables à la République du Sénégal pour le Projet d'appui à l'insertion des jeunes ruraux agripreneurs. Les commentaires transmis par la France ont reçu une réponse par correspondance. Lors de la session du Conseil, le Cameroun, le Canada, l'Espagne et l'Italie ont exprimé leur soutien au projet. Des éclaircissements ont été fournis sur les questions d'accès aux terres, sur la durabilité des services financiers et sur les synergies entre les partenaires. Faisant fond sur l'expérience acquise par le FIDA dans le cadre de plusieurs projets axés sur l'apprentissage, le crédit et l'appui technique en Afrique, le projet permettra d'aider les jeunes à mettre sur pied des entreprises agricoles et, par conséquent, à accroître les revenus de leur famille.